

REUNION PARENTS 2025

INTRODUCTION :

Un proverbe africain dit « qu'il faut tout un village pour éduquer un enfant. »

La clé de la réussite des élèves c'est : des parents et des enseignants qui s'écoutent et se comprennent.

Lors de l'inscription ou la réinscription on vous a demandé d'accepter **la charte éducative de confiance**, document élaboré par l'Enseignement Catholique et l'Association des Parents d'Elèves (à lire sur notre site internet). Ce document dit que les parents sont les premiers éducateurs de leurs enfants mais qu'en même temps ils ont besoin du concours des institutions scolaires.

La coopération bienveillante repose sur les principes suivants :

- Le principe de parité d'estime (chacun est estimable et pour reconnaître l'autre il faut reconnaître la spécificité et la légitimité de chacun)
- Le principe de coopération (cela signifie faire œuvre commune, les parents doivent être pris en considération, être associés à la scolarisation de leurs enfants et à l'évolution de leurs parcours)
- Le principe d'explicitation (impliquer les parents comme partenaires).
-

Les relations entre familles et enseignants ont évolué au cours des siècles.

En 1880 lors de la IIIème République, l'enseignement était conçu comme « une instruction publique » et son unicité soustrayait les enfants à l'influence de l'église, des parents, du milieu familial et local. Jules Ferry disait : « Seul l'Etat a le droit d'enseigner ».

Entre les 2 guerres cette défiance envers les parents évolue vers une série de conseils pratiques comme garder avec les familles un contact indispensable et de dissiper les préjugés qui règnent parfois entre les maîtres et les familles

Une période de transition qui redonne sa place aux parents pour aboutir à la loi du 8 juillet 2013 qui reconnaît et valorise fortement le partenariat avec les parents avec le concept de **COEDUCATION**. Cette loi précise les points importants de cette coopération :

- participation à l'action éducative,
- associer les parents au projet éducatif de l'établissement
- actions avec l'association des parents d'élèves.

Mais quelquefois la défiance demeure et chacun des partenaires (école/famille) est tenté de rejeter la faute sur l'autre en cas de problèmes scolaires ou de comportement.

Aujourd'hui la coéducation est encore en construction.

Qu'attend l'école de la part des parents : une alliance-une aide-un recours-un partenariat- une coopération- une collaboration- une concertation.

Pour vous les parents tout n'est pas forcément clair et pour avancer dans la relation il faut du côté parents comme du côté enseignants :

- poser les règles d'écoute et de respect
- distinguer les actes de la personne
- se décentrer de son point de vue pour écouter l'autre
- partir de ce qui est réussi pour aller voir ce qui est à améliorer
- croire dans la relation.

Cette relation ne va pas toujours de soi et elle est à construire car pour l'enseignant il n'est pas aisé de trouver les mots justes pour parler de l'enfant et de ses éventuelles difficultés scolaires, difficultés toujours difficiles à vivre quand on est parent.

Pour nous, enseignants, il s'agit :

- De vous **informer clairement** du niveau scolaire de votre enfant et de ce qui est mis en place éventuellement pour y remédier.
- **De collaborer** pour trouver ensemble des solutions
- **De reconnaître les points de vue différents sur l'enfant**. Une vision « élève » et une vision « enfant » peuvent ne pas être en accord, pourtant la collaboration **est possible en acceptant que l'enfant puisse être différent à la maison et à l'école**.
- **De construire la confiance avec vous**.

Retenons que :

- *L'école n'est pas une boutique où le client est roi. L'enfant doit le savoir et le sentir.
 - *Cela passe par la considération que ses parents accordent à ses enseignants et à leur travail.
- *C'est ensemble que parents et enseignants vont mener l'enfant sur les chemins de l'apprentissage, qu'ils vont chercher des solutions si des difficultés se présentent, qu'ils vont l'encourager dans ses efforts...
- *Si, au moindre problème, les parents rendent l'enseignant responsable, et en présence de l'enfant : ce ne sera plus son affaire... Il s'installera dans une position de victime. Victime d'un mauvais enseignant, d'un mauvais prof ou d'une méthode d'enseignement. Résultat : plus moyen alors de chercher ensemble des sorties constructives.
- *L'enfant doit sentir que les adultes qui l'entourent sont là pour lui .Leur rôle est éducatif , rassurant ...
- *En éducation, parents et enseignants sont tous responsables de l'enfant
une alliance entre eux est indispensable pour son bien...

PRESENTATION DE LA STRUCTURE

Nous avons :

- 4 classes de maternelle + 4 assistantes
- 6 classes élémentaires + 3 assistantes
- 1 Regroupement d'Adaptation Mme ROBY Cécile
- 1 dispositif ULIS + 1 AESH collective Mme BODSON Aude et Mme BESSE Elodie
- 1 UPE2A à temps complet avec Mme BOHSALI Valérie et Mme STRATCHENKO Marie-Pierre
- 1 adjointe en pastorale Mme FLORES Magda
- 1 professeur de musique Mr CALLUAUD Pierre
- 1 personne à l'accueil pour les renseignements et les règlements

Mme TREVISAN Françoise

- 1 référente de vie scolaire Mme MARTIN Aurélie
- 1 assistante de direction Mme GONZALES Elodie
- 1 CE 1^{er} degré moi-même
- 1 CE coordonnateur chef d'établissement du second degré Mr HERMIL

Mais également plusieurs AESH individuelles et mutualisées, des associations partenaires pour le sport et des intervenants ponctuels.

LA CIRCULAIRE DE RENTREE DE L'EDUCATION NATIONALE

Chaque année l'Education Nationale édite une circulaire de rentrée donnant les axes à suivre pour les enseignants.

L'ensemble de la communauté éducative est mobilisé pour garantir à chaque élève l'accompagnement nécessaire à l'expression de son plein potentiel.

L'instauration d'un climat scolaire serein ainsi que la prise en compte du bien-être et de la santé des élèves sont au cœur de cette circulaire.

1- Consolider l'apprentissage des savoirs fondamentaux et favoriser la réussite des élèves.

Un nouveau socle commun de connaissances, de compétences et de culture qui sera publié dès l'automne

Acquérir et approfondir la maîtrise des savoirs fondamentaux, accompagner les parcours dès la maternelle grâce à de nouveaux programmes français et maths de la PS à la 6^{ème}

Rénovation de la formation initiale et continue des professeurs, avec une licence dédiée au professorat des écoles et un concours accessible dès la fin de la licence avec ensuite pour les lauréats une formation statutaire pour les 2 années de Master.

2- Bâtir une école de l'engagement, de la justice et de la responsabilité

Principe de laïcité, valeurs de la République, lutte contre le racisme, l'antisémitisme et les autres formes de discrimination

Refus de inégalités de destin, territoriales et sociales

Lutte contre les inégalités de genre

Déploiement des Pôles d'Appui à la Scolarité ou PAS pour une meilleure inclusion et une meilleure réussite de tous les élèves à besoins particuliers. Ces PAS visent à améliorer la scolarisation des élèves à BEP, dont les élèves en situation de handicap. En soutien des enseignants et à l'écoute des familles, le PAS doit apporter dans des délais raccourcis une réponse de 1^{er} niveau, qu'elle

soit pédagogique, éducative ou médico-sociale, en mobilisant les ressources disponibles sur le territoire, sans attendre une éventuelle reconnaissance de handicap.

Les apprentissages transversaux avec :

- Mise en œuvre des programmes EVAR (3 séances annuelles obligatoires), on va y revenir
- Le renforcement de la mise en œuvre des différents parcours éducatifs le parcours Citoyen - le parcours Avenir et l'accompagnement à l'orientation - le parcours d'Education artistique et culturelle - le parcours éducatif de Santé.

3- Garantir les conditions d'une école qui protège et qui rassemble

Santé et bien-être des élèves avec détection précoce des troubles et l'élaboration d'un protocole santé mentale

Favoriser la pratique sportive et physique (EPS dès la maternelle, 30 mn par semaine APQ, label génération 2030 qui est le prolongement du label 2024 dont nous avons été lauréats depuis 2020)

Promouvoir un usage raisonné du numérique en limitant l'exposition excessive aux écrans et en s'assurant de la plus-value pédagogique du numérique

Refuser toute forme de violence avec la lutte contre le harcèlement, le cyber harcèlement et l'accès au 1^{er} degré à l'application faits établissements pour remonter tout problème.

CLIMAT SCOLAIRE

Les questions de climat scolaire occupent une place centrale dans la vie quotidienne des établissements scolaires. En effet un climat scolaire favorable est un levier essentiel pour garantir un cadre propice aux apprentissages, au bien-être des élèves et à la cohésion de la communauté éducative.

Dans ce contexte St Vincent de Paul a mis en place diverses séances destinées à engager les élèves dans une démarche active et constructive autour du rôle de l'amitié, de la gestion des émotions et de la coopération.

- Le Parcours Synergie (des Editions Paroles de Sagesse)

De la PS au CM2 ce parcours est conçu pour éveiller la motivation des élèves à développer l'intelligence émotionnelle, l'empathie et plus largement leurs aptitudes sociales. Ces séances animées par les enseignants avec l'aide de Magda notre APS et moi-même, associent des exercices pratiques, des vidéos, des jeux et des discussions guidées à partir d'affiches.

Grandir en amitié (thème retenu pour notre projet d'animation pastorale annuel), réparer la relation après un conflit, comprendre nos émotions et celles des autres, se fixer des objectifs de progrès, grandir en empathie et développer nos aptitudes sociales sont les 6 thèmes retenus.

- L'Education Affective Relationnelle et Sexuelle ou EVARS

Ce programme sans le S de Sexuel pour l'école primaire (les questions liées à la sexualité ne sont pas abordées au 1^{er} degré) est assuré par les enseignants.

Le but est de transmettre aux élèves des valeurs fondamentales telles que le respect de soi et des autres, de prévenir les discriminations, de promouvoir l'égalité entre les garçons et les filles et lutter contre les stéréotypes, de lutter contre les violences et le harcèlement en renforçant la capacité des enfants à demander de l'aide.

Avec 3 séances/an adaptées à leur âge les enfants vont apprendre :

- A se connaître et à connaître leur corps
- Comprendre ce qu'est l'intimité
- Distinguer ce qu'on peut garder pour soi d'une situation à signaler (danger, violence)
- Comprendre le consentement autour des situations du quotidien (est-ce que je peux m'asseoir à côté de toi ? te prendre dans mes bras pour te consoler ? te prendre la main ? ...)

Albums Jeunesse, chansons, jeux seront utilisés par les enseignants.

Vos enfants bénéficieront également de l'intervention de Mme Paul 2 fois dans l'année. Mme Paul reprendra ces mêmes thèmes sous forme de jeux de rôles.

- Le mot du lundi

Pour les élémentaires où je fais réfléchir les enfants à partir de contes, paraboles diverses, chants, sur les attitudes e les comportements à adopter pour bien vivre ensemble.

- Les Eco-Délégués et Ambassadeurs du vivre-ensemble

Elus par leurs pairs, ces délégués de classe feront régulièrement des propositions à leurs camarades pour améliorer la vie à l'école. Ils seront coachés comme l'an dernier par Mme PEREZ Alicia enseignante de P3.

- Le règlement Intérieur de l'établissement et l'échelle des sanctions mise en place après 3 rappels bienveillants

LA PEDAGOGIE A ST VINCENT

A St Vincent de Paul nous fonctionnons en **classe multi niveaux ou multi-âges**. Même si les classes sont composées de plusieurs groupes d'âges distincts, l'ensemble fonctionne comme un groupe-classe avec un professeur et aussi une assistante, à plein temps en cycle 1, à $\frac{3}{4}$ temps en cycle 2 et $\frac{1}{4}$ temps en cycle 3.

Ce type de classe est enrichissant pour l'élève : les valeurs qui y sont mises en place (bienveillance, coopération, entraide, tutorat) sont plus que positives. Plus que tout, l'apprentissage par les pairs se révèle inestimable.

L'enjeu de toute **éducation inclusive** est de permettre à tout élève de pouvoir « **être à la fois comme les autres, comme certains autres et comme personne d'autre** ».

Les savoirs enseignés comportent en eux-mêmes des difficultés. Au lieu de parler d'enfants en difficulté il faut en premier parler des « difficultés du savoir enseigné ». L'enjeu des enseignants est donc d'adapter les situations d'apprentissage aux difficultés des savoirs. Pour cela les enseignants mettent en place des aménagements pour répondre aux besoins des élèves.

Jean Paul Delaye dit :

« Une école inclusive est une école qui ne laisse personne au bord du chemin, qui accueille tous les élèves, quelles que soient leurs différences et qui leur permet de réussir ensemble »

Ce n'est donc pas la présence d'un enfant porteur de handicap dans une classe qui est inclusive mais c'est son implication dans une activité commune.

De même la différenciation mise en place pour tous les élèves n'est pas une gestion des élèves par niveaux mais l'inclusion de tous les niveaux dans une même leçon.

Il est donc nécessaire de penser les différences entre élèves de rythme, d'autonomie, de compétence et de rapport au savoir. Les élèves ont tous des besoins différents et la différenciation est un geste professionnel permettant d'y répondre. La différenciation concerne aussi les élèves performants. Pour les enseignant il s'agit de s'adapter à toutes les différences.

St Vincent a aussi mis en place des classes dites « flexibles » : elle ne se limite pas à l'aménagement de l'espace avec des assises flexibles comme tapis, coussins, mobilier modulable, tabourets oscillants, bancs, tables basses.

Elle doit d'abord être l'occasion de repenser sa pédagogie et la manière dont on souhaite faire acquérir des connaissances et des compétences aux élèves.

On y retrouve plans de travail, centres d'autonomie, travail en petits groupes...

LA PASTORALE

Notre caractère propre nous permet d'offrir chaque semaine **un temps de culture religieuse et chrétienne en classe en lien avec l'enseignement du fait religieux.**

Le parcours « A la rencontre des Chrétiens » est utilisé pour la culture chrétienne.

La culture religieuse et /ou chrétienne n'est ni une première annonce de l'Évangile ni une catéchèse. Elle permet aux enfants de découvrir le contenu de la foi des chrétiens et des autres religions, ainsi que leur patrimoine culturel sans demander ni à l'adulte qui les présente, ni à l'enfant qui les reçoit, une adhésion spirituelle. Elle s'adresse donc à tous les enfants, chrétiens ou non, croyants ou non, en respectant les convictions de chacun et la mission de l'Enseignement Catholique.

Une catéchèse, sur le temps de la pause méridienne et/ou en fin de journée, est proposée aux enfants qui le souhaitent et qui ont le projet de vivre des temps en équipe pour se préparer au Sacrement de Réconciliation, à la Première Communion ou simplement un approfondissement de leur foi. Les inscriptions se feront via Ecole Directe.

Les grands temps forts liturgiques sont célébrés à l'Église Notre Dame du Port (ou dans la chapelle de l'école). Les parents sont invités nous rejoindre pour les temps à l'Église.

Si vous ne voulez pas que votre enfant participe à ces temps merci de nous en informer en début d'année scolaire. De même les parents d'enfants non chrétiens peuvent demander que leur enfant soit présent.

Diverses **actions de solidarité** sont vécues tout au long de l'année : Marché de NOEL, Bol de riz pendant le Carême et autres en faveur de l'École Ste Marie à Madagascar, pour inciter les enfants au partage et à la solidarité envers les plus démunis.

LA COMMUNICATION

Tous les matins vous êtes accueillis au 15 de la rue Fodéré par nos assistantes scolaires, Ouarda ou Muriel à partir de 7h30. A 8h par Aurélie, référente vie scolaire et moi-même. Vous pouvez nous donner des informations utiles pour la journée de votre enfant ou éventuellement nous poser des questions. Pour tout souci administratif il faudra vous adresser à Françoise au 17.

Vous pouvez également nous adresser un mail ou utiliser Ecole Directe pour toute question. Merci d'éviter les appels téléphoniques sauf urgence afin de ne pas surcharger notre réseau téléphonique.

Notre site Internet est à consulter régulièrement ainsi que notre Facebook.

Toutes les informations utiles sont communiquées via Ecole Directe, il faut donc se connecter régulièrement, lire les mails et vérifier qu'ils ne soient pas dans vos spams. Vous avez tous reçu le protocole pour vous y inscrire ainsi que votre mot de passe. Mme Martin Aurélie vous fera une démonstration de fonctionnement lors de chaque réunion de parents si besoin.

Les enseignants disposent aussi d'un blog et vous pourrez les joindre directement via Ecole Directe.

Enfin des affichages sont également à votre disposition sur les panneaux du 15 rue Fodéré.

NOTRE REGLEMENT INTERIEUR

L'inscription d'un élève entraîne pour l'élève mais aussi pour les familles l'acceptation du Règlement Intérieur propre à notre établissement. Vous l'avez tous reçu par mail, il est sur notre site internet. Je vous conseille de le lire très attentivement et bien sûr je vous demande de le respecter très scrupuleusement.

Je vous en rappelle quelques lignes très importantes :

1- L'accueil à l'école tout d'abord

Le matin l'accès à l'école se fait UNIQUEMENT par le 15 de la rue Fodéré de 7h30 à 8h25. Aucun élève de l'école primaire (maternelle ou élémentaire) ne pouvant accéder à l'école par le 17 réservé au second degré, vous devez IMPERATIVEMENT arriver avant 8h25, heure de la fermeture de la porte du 15.

Aucun retard n'est toléré, d'abord par respect pour ceux qui arrivent à l'heure, notamment le personnel qui accueille les enfants et les autres familles. Ensuite par respect des professeurs qui ont commencé la classe et aussi pour donner le bon exemple aux enfants. De plus avec le Plan Vigipirate au niveau le plus élevé nous ne pouvons prendre le risque d'ouvrir les portes constamment. Enfin dernière raison mais pas la moindre, une fois que le personnel est remonté dans les classes, il n'y a pas d'adulte disponible pour les allées et venues des retardataires.

Il vous faut donc prévoir une organisation qui permette le respect de ces horaires. Dites-vous que vos enfants commencent l'école à 8h15 et ainsi vous ne serez jamais en retard.

Si cela devait quand même arriver, sachez que les enfants ne seront pas acceptés et qu'il faudra les ramener lors de la ½ journée suivante, c'est-à-dire à 13h au 15 de la rue Fodéré également. La même règle vaut pour l'AM également.

Cela peut vous sembler contraignant mais c'est ainsi. Imaginez si le personnel et les enseignants avaient tous une bonne raison pour ne pas être à l'heure et que l'école ne puisse ouvrir aux horaires habituels ? qu'en penseriez-vous ?

En fin de journée les classes sortent selon un horaire établi et là aussi il faudra être à l'heure. Si vous n'êtes pas présent à la sortie de la classe de votre enfant, l'élève bascule automatiquement sur la garderie et vous ne pourrez le récupérer qu'à l'heure de la première sortie de la garderie, soit 17h30. Cette prise en charge vous sera facturée, donc je vous recommande d'être à l'heure.

Là aussi il faut comprendre l'organisation de l'établissement qui demande à chacun (enseignants personnels et familles) un strict respect des horaires.

2- La tenue vestimentaire

Seuls sont autorisés les gilets, sweats, polos... personnalisés SVP. Les pantalons ou jupes doivent être de couleur bleue (bleu marine) et de couleur unie, sans motifs.

Les blousons pour l'hiver de couleur BLEUE uniquement et sans motifs.

A la ½ saison les enfants doivent porter la polaire ou le sweat de l'école.

Les chaussures dorénavant uniquement de couleur bleu marine ou noire, la notion de « couleur foncée » n'étant pas compréhensible pour tous. Donc pas de chaussures blanches, dorées, argentées, rouges ou autres.

Parlons des cheveux qui doivent être attachés pour les filles comme pour les garçons, sans coloration, mèches ou rajouts colorés. Et pour les garçons attention, les coupes actuelles prisées par les jeunes et moins jeunes avec une partie de la chevelure rasée, ne sont pas admises.

Etant donné qu'aujourd'hui les extravagances sont nombreuses, je me réserve le droit, en tant que chef d'établissement, de ne pas accepter un élève si je juge que la coiffure ou la tenue ne correspond pas à ce qui est attendu.

3- Les sanctions

Vous trouverez jointe à notre Règlement Intérieur notre échelle de sanctions que nous avons mise à jour. Vous devez la connaître, tout comme les élèves. Il est présenté sous forme d'échelle.

Chaque rappel à la règle est accompagné par un temps d'écoute et d'explication auprès des enfants ;

Qu'as-tu fait ? que prévoit le règlement ? à quel niveau de l'échelle es-tu ? que va-t-il se passer ?

La réparation est privilégiée mais elle peut être assortie d'une sanction bien sûr selon le degré de gravité.

Les conflits entre élèves sont gérés par l'équipe et les mesures prises à l'encontre des tel ou tel élève n'ont pas à être divulguées auprès des familles des autres enfants.

Sachez que la gestion des conflits et la prévention du harcèlement sont abordés chaque année avec les enfants, de la PS au CM2, plusieurs fois dans l'année scolaire et que les conflits sont pris très au sérieux par l'équipe, qui les gère selon le protocole propre à notre établissement.

4- Les groupes parents WhatsApp

Beaucoup de parents créent des groupes WhatsApp par classe. **Attention l'administrateur de ces groupes est responsable pénalement** du contenu et des possibles dérives (calomnies, propos déplacés, médisances, critiques, sur la personne des enseignants, du personnel ou de la direction. Les communications via ces groupes ne doivent pas porter atteinte à l'intégrité des personnes et de l'établissement.

LA PAUSE MERIDIENNE

Lors de la pause méridienne les enfants sont pris en charge par le personnel OGEC de l'établissement.

La restauration est assurée par ELIOR notre prestataire avec ;

- 4 services pour les maternelles où les enfants sont servis à table par le personnel Elior. La surveillance est faite par le personnel propre à l'établissement Marie Perrin, Ouarda Bendjeddou et Muriel Podda, à partir de 11h
- 3 services en continu pour les élémentaires, cycle 2 servi à table et cycle 3 au plateau à partir de 11h15 heure du 1^{er} service.

Tout est cuisiné sur place par Elior.

Les enfants sont invités à participer au tri des déchets alimentaires et au compostage des déchets organiques.

Des temps de récréation avec jeux libres sur la cour terrasse (ping-pong, baby-foot, jeux de construction, parcours gymnique, ludothèque) mais aussi ateliers (base-ball, danse, bricolage, chant, langues vivantes, rollers) sont proposés aux élémentaires, et temps de sieste pour les plus jeunes.

Prise de parole des collaborateurs suivants :

Mme ROBY Cécile pour le Regroupement d'Adaptation

Mme BODSON Aude pour le dispositif ULIS

Mme BOHSALI Valérie et Mme STRATCHENKO Marie Pierre pour l'UPE2A

Mme MARTIN Aurélie pour la communication (Ecole Directe, Site internet, Facebook) et l'organisation des clubs

QUESTIONS DIVERSES

CONCLUSION

Merci à tous et bonne année scolaire.